



Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9

Annecy, le 2 août 2006

## **COMMUNIQUE**

### **Les soutiens aux zones de montagnes doivent être maintenus : la FDSEA intervient auprès des parlementaires.**

Dans le cadre de la procédure législative de la loi de finances pour 2007, la FDSEA de Haute-Savoie intervient en ce moment auprès des parlementaires hauts-savoyards pour demander le rétablissement des crédits en faveur de la mécanisation en zone de montagne pour 2007, sous la forme d'une ligne budgétaire indépendante.

Non seulement l'enveloppe consacrée à cette action en 2006 a été fortement réduite par rapport à celle de 2005, mais la gestion qui en a été faite jusqu'à présent a laissé certains départements sans dotation, encore à l'heure actuelle.

Les projets d'investissements en matériel des agriculteurs doivent absolument continuer à être soutenus en raison des handicaps naturels inhérents aux régions de montagne. L'enjeu est la poursuite de la dynamique de modernisation de notre agriculture et la FDSEA n'acceptera pas une remise en cause, par le Gouvernement, de cette politique essentielle pour les éleveurs de notre département.

Avec les discussions de la loi de finances pour 2007, le président de la FDSEA a sollicité les députés haut-savoyards pour qu'ils puissent intervenir, dans le cadre de leur mission parlementaire, en faveur d'un rétablissement des crédits nécessaires là où il le faut, pour traiter les files d'attente des demandeurs qui se sont formées depuis quelques mois.

Source : FDSEA, août 2006.